

Quand « Win for life » devient « Wind for life »

5000€ par an durant 20 ans, donc 100.000€ au total. Non, ce n'est pas la nouvelle formule du « Win for life » de la Loterie nationale mais plutôt l'offre « Wind for life » d'Electrabel ! Cette proposition honnête ou indécente, à vous de vous faire une opinion, est faite à des habitants de Rekkem, à condition... qu'ils marquent leur accord pour l'implantation d'éoliennes à moins de 250m de leur domicile. Une dizaine de maisons seraient concernées par l'érection de trois moulins à vent, en deça du rayon minimum, d'où l'offre de dédommagement de l'électricien. « Ce genre de marché n'est pas neuf » précise Electrabel, « cet argent permet de compenser des inconvénients que les éoliennes peuvent générer pour de proches voisins. Par exemple, les riverains s'engagent à ne rien construire de plus de 20m de haut sur leur terrain, ou de ne pas planter d'arbres à tiges hautes car ceux-ci peuvent nuire à la productivité des éoliennes. Si l'accès à leur propriété est impacté, la compensation peut même être plus élevée ». Il ne s'agirait donc bien que de compensation et nullement de vouloir « acheter » le silence de citoyens qui pourraient contrarier la réalisation du parc éolien, se défend Electrabel. Un riverain concerné a néanmoins confié : « Quelqu'un s'est présenté à ma porte et m'a dit que tous les autres étaient d'accord donc que je ferais mieux d'accepter si je veux avoir l'argent ». Un autre faisait remarquer : « 100.000€, cela peut paraître beaucoup mais du fait d'une telle proximité, mon habitation va perdre un quart de sa valeur. J'aurais préféré n'avoir ni les éoliennes, ni l'argent ».